



*Madame, Monsieur,
chers administrés,*

Comment aborder ce nouveau numéro de l'essentiel sans revenir sur le contexte fiscal particulièrement éprouvant pour chacun des contribuables et pour le monde rural en particulier. En effet, l'augmentation des taxes sur les produits pétroliers génère des inégalités manifestes entre les populations urbaines qui disposent d'alternatives efficaces au véhicule particulier et les habitants des zones périurbaines et rurales qui n'ont d'autre choix que de faire l'usage de leur voiture. Ce sera parmi les sujets importants qui seront abordés lors du prochain congrès des maires à Paris.

C'est avec cette même préoccupation de maîtrise fiscale que la municipalité cette année encore a fait le choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité communale. Nous observons simplement la poursuite du lissage des taux actés en 2016 pour faire converger les trois hameaux. Le risque éventuel d'une atténuation des recettes de la taxe d'habitation n'a pas été compensé par une augmentation du foncier.

Néanmoins, sans lever plus d'impôt et au prix d'une gestion rigoureuse la commune poursuit ses investissements avec la réalisation cette année d'un nouvel atelier technique, entièrement réalisé en autofinancement.

Il nous appartient toutefois dans chaque domaine sur l'ensemble des postes budgétaires de redoubler de vigilance et d'anticiper les obligations à venir.

En matière fiscale, nos principales craintes se portent sur l'intercommunalité. Les départs successifs de communes vers d'autres EPCI, aggravent chaque jour un peu plus la situation financière de l'intercommunalité tant sur le niveau de dotation à venir que sur les recettes fiscales des prochains exercices. En cette fin novembre la « Commission Départementale de Coopération Intercommunale » est appelée à statuer sur le futur périmètre intercommunal, ce qui est lourd d'enjeu pour notre avenir.

Les investissements à venir, notamment en matière de construction de bâtiments scolaires sont budgétisés sur la base des moyens dont dispose la commune sans que cela vienne obérer l'équilibre de nos finances. Il ne faudrait toutefois pas qu'à défaut de la communauté de commune d'honorer ses obligations que se soit les communes qui s'y substituent, car cela aurait des effets considérables pour toutes les communes.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro qui retrace fidèlement la vie de notre commune et vous adresse mes sentiments chaleureux et dévoués.

Bertrand PECOT

Actualité Municipale

Afin d'accueillir le nombre croissant d'enfants scolarisés dans notre commune, la rentrée scolaire a été marquée par l'**ouverture d'une quatrième classe sur le site de Flancourt-Catelon**. Les locaux ne permettant pas l'ajout de cette classe, il a été décidé d'installer une classe modulaire dans la cour de l'école.



Ainsi le site d'Épreville-en-Roumois est dédié exclusivement aux maternelles et celui de Flancourt-Catelon aux élémentaires.

Ce sont désormais 175 enfants qui sont scolarisés sur notre commune.

L'école maternelle d'Épreville-en-Roumois accueille 80 enfants :

- une classe de Petite Section (26 enfants) avec Mme CAILLOUEL,
- une classe de Moyenne Section (29 enfants) avec Mme SEMENOWICZ,
- une classe de Grande Section (25 enfants) avec Mme CAILLIBOOTER.



De gauche à droite: Mme SEMENOWICZ, Mme CAILLOUEL et Mme CAILLIBOOTER.

L'école élémentaire de Flancourt-Catelon accueille quant à elle 95 enfants :

- une classe de CP (24 enfants) avec Mme NAJIM,
- une classe de CE1/CE2 (16 et 7 enfants respectivement) avec Mme BATTE,
- une classe de CE2/CM1 (11 et 13 enfants)

avec Mme CAVEY et Mme THERACHE et
- une classe de CM1/CM2 (10 et 14 enfants) avec Mme SAUVESTRE.



De gauche à droite: Mme BATTE, Mme SAUVESTRE, Mme THERACHE, Mme CAVEY et Mme NAJIM.

À la suite du départ de M. BEAUCHER, Mme SAUVESTRE a pris en charge sa classe ainsi que la direction de l'établissement. Originnaire du Calvados, elle a adopté la région rouennaise depuis 2 ans. C'est avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme qu'elle a choisi notre école. Elle souhaite participer pleinement à l'épanouissement des élèves et transmettre du savoir avec passion en collaboration avec ses collègues, les parents d'élèves et la mairie.

L'enseignement de la nouvelle classe dans le modulaire est assuré à mi-temps par Mme CAVEY et par Mme THERACHE.

Mme CAVEY, après un détour de trois ans en maternelle, est de retour à un poste en élémentaire dans une classe à double-niveau qu'elle apprécie tout particulièrement.

Mme THERACHE enseigne depuis 14 ans, d'abord en tant que professeur de FLE (Français Langue Etrangère) puis en collège auprès des enfants migrants et enfin 2 ans en milieu carcéral.

A la rentrée 2017, la municipalité avait doté les trois classes de l'école élémentaire d'un nouveau **système de tableau interactif mobile** permettant de transformer toute surface de projection (tableau blanc, mur...) en surface interactive grâce à un vidéoprojecteur.

Le système ayant rendu pleine satisfaction et à la demande du corps enseignant, la municipalité a doté du même matériel pédagogique interactif la nouvelle classe élémentaire mais également les classes maternelles de Moyenne et Grande sections.

Au cours de cette rentrée de **nombreux changements dans les effectifs du personnel municipal** ont également eu lieu.

Mme GUENET a été recrutée sur l'école maternelle en tant qu'affiliée ATSEM pour Mme CAILLIBOOTER dans la classe de Grande Section et également assurer le service de restauration pour une moyenne de 60 enfants chaque jour.



De gauche à droite : Mme COPEZ, Mme BELLANGER, Mme RICOEUR (responsable de cuisine) et Mme GUENET.

Avec l'ouverture de la quatrième classe, l'équipe de restauration pour l'école élémentaire doit désormais assurer le service de 80 enfants en moyenne chaque jour.

Afin d'assurer celui-ci, les effectifs ont été modifiés avec les recrutements de Mme CAVECIN et Mme RACINE.

Mme CAVECIN est également en charge des locations des salles des fêtes de Bosc-Bénard Crescy et de Flancourt-Catelon.



De gauche à droite : Mme GUEDON, Mme GIFFARD (responsable de cuisine), Mme CAVECIN et Mme RACINE.

Le personnel technique a enregistré le départ de Mme SURBLE. Elle a été remplacée par M. CORNU pour la période estivale et l'installation des nouveaux ateliers techniques.



De gauche à droite : M. SAUSSEY, M. CORNU et M. SURBLE.

Enfin, pour donner suite au départ de Mme LEBER, Mme BESSARD a été recrutée en qualité de secrétaire de mairie et forte d'une expérience de 12 ans au sein du Département de la Seine Maritime en tant qu'adjoint administratif sur le poste de secrétaire médico-social.



De gauche à droite : Mme. TOUZAIN, Mme LIMARE et Mme. BESSARD.

Pour rappel les permanences du secrétariat ont lieu le mardi, jeudi et vendredi de 17h00 à 19h00.

Une permanence des élus a lieu le samedi de 10h00 à 12h00.

Pour rencontrer le Maire, il est souhaitable de prendre rendez-vous au préalable.

Si vous désirez recevoir le bulletin d'information communal *L'essentiel* ainsi que les comptes rendus de conseil municipal par e-mail, plutôt qu'en version papier, il vous suffit d'envoyer votre demande par email à : communication@flancourt-crescy-en-roumois.fr. Votre adresse email restera confidentielle.

PROJET SCOLAIRE

Alors que la construction de l'atelier municipal s'achève à peine, la municipalité se projette déjà sur un début d'année qui s'annonce chargé avec la mise en chantier en simultanée de la restructuration et l'extension des écoles maternelles et élémentaires, désormais tant attendue.

Sur le site d'Épreville-en-Roumois, des bâtiments provisoires vont venir compléter la classe provisoire déjà en place. Une cour d'école sera installée à l'emplacement du boulodrome. Le site sera clôturé pour assurer la sécurité des enfants. L'accueil périscolaire sera maintenu dans l'ancienne mairie.

Le déménagement des classes s'effectuera durant les congés de fin d'année. A cet égard les parents d'élèves pourvus de bonnes volontés pour apporter leur contribution au déménagement sont les bienvenus.

Projet architectural de l'école maternelle:



Projet architectural de l'école élémentaire :



Sur le site de Flancourt-Catelon, la mise en place de bâtiments modulaires sur le terrain de foot a dû être abandonnée en raison de coûts trop élevés. Prférant investir l'argent dans la future école plutôt que dans des modules temporaires, le chantier se fera en deux étapes.

Il débutera par la construction de la partie neuve dans le périmètre de l'ancienne mairie. Le préau permettra de séparer l'école de ces constructions.

Puis dans un second temps, une fois que les enfants auront pu rejoindre les nouveaux bâtiments, l'actuelle école sera entièrement rénovée. Cette organisation permettra de moins perturber la vie de l'école et le déroulement du chantier.

MARCHÉS PUBLICS

Les différentes missions portant sur la restructuration et l'extension des deux écoles de la commune font l'objet d'annonce au BOAMP.

Nous invitons les entreprises susceptibles de répondre aux offres à regarder le site internet ou la page Facebook.

Les offres sont à remettre avant le lundi 26 novembre 2018 à 12h00.

ATELIERS TECHNIQUES



La société Qualisol a livré les nouveaux ateliers techniques fin octobre. D'une surface de 200m² ils vont permettre de regrouper en un seul lieu les équipements stockés dans divers endroits de la commune.



Le bâtiment offre également un outil de travail répondant aux normes et incluant un local pour les besoins en vestiaires, sanitaires, douches et réfectoire pour les agents.



Grâce aux efforts entrepris par la municipalité depuis la fusion en matière de maîtrise des finances, le coût total du bâtiment a été financé sur fonds propres, sans avoir à recourir à l'emprunt.

Un élu et un agent technique de la commune étaient invités par la FREDON et le SERPN à témoigner le 10 septembre dernier auprès des élus du Roumois de l'engagement de la commune dans leur démarche pionnière d'**entretien responsable des espaces publics « sans utilisation des produits phytosanitaires »** depuis le début de l'année 2018.

Concrètement, l'année qui vient de s'écouler démontre qu'il est possible de concilier respect de l'environnement (qualité de l'eau et qualité de l'air), santé publique, amélioration des conditions de travail des agents et efficacité en utilisant des techniques alternatives et du matériel innovant pour un résultat et un coût économiquement acceptable. Ces résultats encourageants nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité et de poursuivre nos efforts.



ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ETAT

**eau
seine
NORMANDIE**

Agence de l'eau

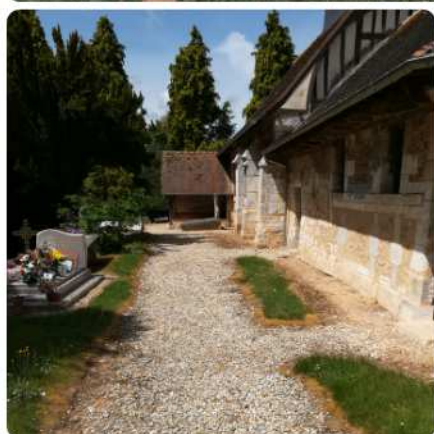
Les techniques mises en place dans la commune sont paillage des massifs, plantes couvre-sols, désherbage mécanique et thermique des caniveaux et des allées gravillonnées, tonte et fauche tardives des pelouses, enherbement des cimetières, etc.

Ces nouvelles pratiques ont été possibles grâce à l'aide financière du SERPN et de L'Agence de l'Eau Seine Normandie pour l'enherbement des cimetières et l'acquisition de matériel alternatif.



Cimetières sans pesticides : Agissons ensemble pour améliorer notre cadre de vie.

Les allées gravillonnées des cimetières de Bosc Bénard Crescy et de Catelon ont été enherbées en octobre et seront tondues à partir du printemps prochain. Dans l'attente de la modification du règlement de cimetière de la commune en 2019, des panneaux d'informations ont été installés à l'entrée des cimetières invitant les habitants de la commune à respecter l'interdiction d'utiliser des désherbants chimiques pour entretenir les abords des concessions funéraires de leurs défunts. C'est pourquoi des bacs de tri : un bac de compostage (terreau, végétaux) et une poubelle de tri "Déchets" (pots plastiques, etc.) seront prochainement installés dans les cimetières.



Cimetière de Bosc Bénard Crescy

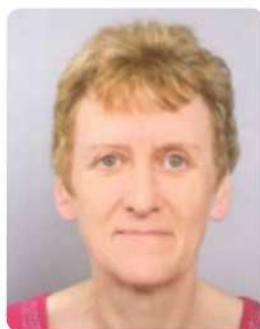
Cimetière de Catelon avant et après



Dès le 17 Janvier 2019 et ce jusqu'au 16 Février 2019, **le recensement de la population** aura lieu sur notre commune quels que soient les hameaux concernés. Celui-ci est obligatoire et toutes vos données recueillies sont confidentielles.

L'agent recenseur désigné pour notre collectivité est :

- hameau de Bosc Bénard Crescy : Mme Martine TOUZE
- hameau d'Épreville-en-Roumois : Mme Sylvie RACINE
- hameau de Flancourt-Catelon : M. Julien BIGOT



Mme TOUZE



Mme RACINE



M. BIGOT

L'agent recenseur sera muni d'une carte officielle. L'agent recenseur se présentera à votre domicile pour vous remettre la notice sur laquelle figurent les identifiants de connexion au site www.le-recensement-et-moi.fr, pour ceux qui souhaitent répondre par internet. Si vous ne souhaitez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous distribuera les questionnaires papier et conviendra avec vous d'un rendez-vous pour récupérer les documents. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.



Depuis novembre 2017, le Sdomode (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure) a fait évoluer **les consignes de tri** sur l'ensemble de son territoire. Tous les papiers doivent désormais être triés, avec les cartonnettes, dans des colonnes dédiées d'apport volontaire.

- Qu'est ce qui change ? Les papiers et cartonnettes (boîtes de céréales, emballage de yaourt, barils de lessive, ... se trient ensemble dans la même colonne de tri.
- Pourquoi je ne peux plus trier mes papiers et cartonnettes dans le bac jaune ? Pour recycler plus, il faut préserver la qualité des papiers et des cartonnettes triés. S'ils sont mélangés avec des emballages comme des bouteilles d'huile ou des boîtes de conserve, ils risquent d'être souillés et de ne plus pouvoir être recyclés !
- Je peux mettre les briques alimentaires dans la colonne ? Non, elles restent dans le bac jaune. Composées de 3 matériaux : carton, plastique et aluminium, elles ne se recyclent pas comme les cartonnettes.

Pour accompagner ce changement, le Sdomode a mis en place 3 nouvelles colonnes de tri des papiers/cartonnettes sur notre commune :

- hameau de Bosc-Bénard Crescy : allée du Roi,



- hameau de la Cantellerie,



- hameau de Catelon : près de l'église.



Les papetiers et cartonniers qui rachètent les produits triés ont des exigences de plus en plus fortes. Il est donc indispensable de leur fournir des papiers et cartonnettes propres, c'est-à-dire non souillés.

Les papiers et cartonnettes souillés sont écartés au centre de tri de Pont-Audemer, étape préalable à leur recyclage. Ils seront ensuite acheminés vers le CETRAVAL pour y être enfouis. Sur l'année 2016, 300 tonnes ont été concernées soit une dépense de 55 000 € (29 000 € de perte liée à leur non vente au recycleur, 26 000 € pour les enfouir).



Dans la perspective d'améliorer les conditions de télécommunications sur la commune, la société **Orange va remplacer l'antenne** qui se situe sur le hameau de Flancourt, au bénéfice d'une nouvelle plus performante et offrant également plus de sécurité.

Visuellement, celle-ci sera plus haute de 4m. Sa mise en service est prévue pour le premier semestre 2019.

En mai 2019 auront lieu **les élections Européennes**. Pour participer à ces élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales avant la fin de l'année 2018 !

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans. La mairie vous informe par courrier de votre inscription, sans qu'il y ait de démarche à effectuer. En l'absence de courrier, il convient de vous assurer auprès de la mairie que votre inscription a bien été faite.

Pour une nouvelle inscription, il faut avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin et jouir de ses droits civils et politiques. Vous devrez fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Si vous déménagez (dans une nouvelle commune ou un changement d'adresse dans la même commune), vous devez déclarer la nouvelle adresse auprès de la mairie en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription. Vous serez ensuite radié automatiquement des listes de votre ancien domicile.

RECENSEMENT, JDC et SERVICE NATIONAL

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...).

L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.



FORMEZ-VOUS À DEMAIN
RÉSEAU DES GRETA | RÉGION ACADÉMIQUE NORMANDIE
GRETA DE L'EURE

BAC PRO MAINTENANCE DES MATÉRIELS OPTION A : AGRICOLES

FORMATION EN ALTERNANCE

NOUVEAU

du 7 janvier 2019 au 12 juin 2020

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS

GRETA DE L'EURE - SITE DE PONT-AUDEMER

Lycée Risle Seine - rue des déportés - 27500 Pont-Audemer

tél. : 02 32 20 22 00 | courriel : laure.chabreire@ac-rouen.fr



Dans le cadre de la dynamique de l'emploi et de la formation, la préfecture de l'Eure tenait à porter à votre connaissance la mise en place d'une **formation en matériel mécanique agricole** par le GRETA et le lycée des Métiers Risle-Seine de Pont Audemer.

Cette formation, qui a pour objectif de répondre à un besoin identifié par les concessionnaires agricoles commencera le 07 janvier 2019.

Les objectifs de la formation sont : organiser les interventions sur les machines, établir le diagnostic, estimer le coût, planifier les opérations du démontage aux essais de remise en service, contrôler son travail et respecter les règles de sécurité.

Elle s'adresse à tout public ou demandeurs d'emploi sans condition d'âge et être titulaire soit d'un CAP/BEP avec une expérience professionnelle en mécanique, soit d'un BAC Pro avec une expérience professionnelle en industrie.

Les métiers en sortie de formation sont : mécanicien agricole, agent de service après-vente en machinisme agricole, chef d'atelier en agroéquipement, installateur de matériel agricole/élevage ou technicien de maintenance en agroéquipement.

PRUDENCE, ACTION DE CHASSE

Il est recommandé aux promeneurs de faire preuve de prudence, en évitant les secteurs en cours de chasse. Voici le calendrier des jours de chasse en battue 2018-2019

Lot 1 - Les Samedis

24 Novembre 2018

1, 8 et 15 Décembre 2018

5, 12, 19 et 26 Janvier 2019

2, 19, 16 et 23 Février 2019

Lot 2 - Les Jeudis

22 et 29 Novembre 2018

6, 13, 20 et 27 Décembre 2018

3, 10, 17, 24 et 31 Janvier 2019

14, 21 et 28 Février 2019

La limite entre les 2 lots est constituée par la route départementale n°91 qui relie Montfort sur Risle à Bourg-Achard.



La municipalité travaille à la rédaction d'un **nouveau règlement des cimetières** afin de continuer l'harmonisation des pratiques entre les trois communes historiques. Ce nouveau règlement comprendra un volet sur la gestion sans produits phytosanitaires.

La municipalité va également lancer une procédure de recensement des concessions dans le but de reprendre des concessions en état d'abandon. En effet les places disponibles dans certains de nos cimetières s'amenuisent. C'est ainsi que sur Flancourt, un terrain voisin a été acheté avec pour intention d'étendre le cimetière.

Vie Communale

Samedi 9 juin – Fête des écoles

Les enfants ont offert un superbe spectacle grâce au travail des enseignants. La fête s'est poursuivie avec les saucisses/frites et les jeux.

La kermesse a eu un franc succès grâce à la participation de tous les bénévoles, les familles, la municipalité, les enseignants et bien sûr grâce à tous les enfants !



L'Association des Parents d'Élèves « Les dragons » tient à remercier l'ensemble des personnes qui étaient là la veille et le jour J pour le montage/démontage le rangement le ménage et surtout pour votre bonne humeur.

Samedi 9 et Dimanche 10 juin – Exposition Peinture



La 8ème exposition organisée par le Comité d'Animation de Bosc-Bénard Crescy a eu lieu à la salle des fêtes du hameau. Elisabeth LE PAPE était l'invitée d'honneur de cette

exposition accompagnée des sculptrices Mme SORGEL et Mme LASNIER. De nombreux visiteurs ont pu admirer les différentes peintures exposées. A cette occasion le comité a remercié deux jeunes prodiges de la peinture. Il faisait beau, le vernissage a eu lieu en extérieur le samedi à 18h00.



Samedi 30 juin – Moules/Frites

Le Comité d'Animation de Bosc-Bénard Crescy a eu le plaisir d'organiser sa soirée moule frite en extérieur. Les participants ont été contents de manger une excellente moules frites et de jouer pour gagner le poids du jambon. La soirée a continué avec un bal.



Dimanche 19 Août - Foire à tout

56 exposants par une belle journée ensoleillée ont occupé le terrain de foot de Flancourt pour la foire à tout organisée par la Flancourtoise-Catelonaise.



Ce sont quelques 150 personnes qui ont déjeuné sur site et les cuisiniers amateurs n'ont pu goûter leur andouillette que tard dans l'après-midi.



L'association tient à remercier les membres du comité et les bénévoles car sans toute l'équipe cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Samedi 15 Septembre - Cochon Grillé

135 personnes ont participé au repas dansant organisé par le comité des fêtes d'Épreville-en-Roumois dans une ambiance chaleureuse.



Samedi 15 et Dimanche 16 Septembre - Journées du Patrimoine

La municipalité avait décidé d'ouvrir exceptionnellement l'église de Catelon

pour les journées du Patrimoine sur le thème « l'Art du Partage ».



Le samedi, la chorale Chœur Couleur a chanté et enchanté tout l'après-midi. Sous la direction de M. PENITZKA,

professeur de musique au collège de Bourg Achard, la chorale a transmis sa joie de vivre par des chants traditionnels de tous les pays.



Le dimanche deux artistes locales autodidactes ont exposé leurs œuvres.:



Mme LAGE et son univers onirique.



Mme LE BARS et ses portraits atypiques.

L'après-midi, M. MANSOIS écrivain habitant la commune a dédié son dernier ouvrage « Flancourt-Catelon et son passé ».

Samedi 29 et Dimanche 30 Septembre – Exposition Peinture

L'association ERACLES a organisé son salon d'automne à la maison des associations d'Épreville-en-Roumois avec pour invité d'honneur M. Alain Martin.

Samedi 13 Octobre - Jambon à l'Os

120 personnes se sont retrouvées lors de la soirée organisée par la Flancourtoise-Catelonaise et ont



pour la soirée dansante.

Samedi 20 Octobre - Boom d'Halloween

L'Association des Parents d'Élèves « Les dragons » a organisé pour la première fois une boom d'Halloween. Environ 80 enfants sont venus déguisés pour faire la fête ainsi que quelques parents qui ont aussi joué le jeu pour le plus grand plaisir de tous...



L'association tient à remercier les parents pour les dons de gâteaux de boissons et à tous les enfants pour leur bonne humeur et leurs pas de danse!!



Dimanche 4 Novembre - Foire aux jouets et à la puériculture

« Les dragons » ont organisé une Foire aux jouets et à la puériculture dans la salle des fêtes de Flancourt-Catelon.



Dimanche 11 Novembre – Commémorations



CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

ensemble pour que cette journée soit unique.

Ainsi, à la suite de l'appel aux morts par les anciens combattants, 11 enfants de la classe de CE2/CM1 ont lu les textes qu'ils avaient écrit et qui relataient la vie des 11 noms gravés sur le monument aux morts. Ce moment fort en émotions nous a rappelé que ce ne sont pas juste des noms, c'étaient surtout des hommes, morts pour la France.

En cette année de commémorations du centenaire de l'armistice de la fin de la Première Guerre Mondiale, les anciens combattants, l'école élémentaire et la municipalité ont travaillé



Après les cérémonies, lors du vin d'honneur, le travail des enfants des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 était exposé : affiches, textes et maquettes.



Un documentaire prêté gracieusement par la commune de Saint-Denis-des-Monts et retraçant l'histoire de M. Rene VORANGER, une gueule cassée habitant le village fut également projeté.

La municipalité remercie l'investissement de tous et en particulier l'école élémentaire !

Agenda

Samedi 24 et Dimanche 25 Novembre 2018

L'association *ERACLES* organise son **salon d'Hiver** à l'église d'Épreville-en-Roumois avec comme invité d'honneur M. Hubert LAUDREN. Entrée libre de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00.

Samedi 8 décembre 2018

Le comité d'animation de Bosc-Bénard-Crescy organise la **Saint Nicolas** réservée aux enfants jusqu'à 12 ans du hameau de Bosc-Bénard Crescy. Les enfants concernés doivent remplir impérativement un coupon réponse avant le 23 novembre.

Dimanche 9 décembre 2018 à 15h30

La *Flancourtoise-Catelonaise* organise la **Saint Nicolas** à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon réservée aux enfants jusqu'à 12 ans du hameau de Flancourt-Catelon. Les enfants concernés doivent remplir impérativement un coupon réponse avant le 24 novembre ou en téléphonant au 06.20.89.70.75.

Dimanche 9 décembre 2018

Le **loto** du comité des fêtes d'Épreville-en-Roumois est annulé.

Mercredi 12 décembre 2018 à 20h00

Assemblée générale de la *Flancourtoise-Catelonaise* à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon.

Dimanche 16 Décembre 2018 à 14h30

La *municipalité* organise le **Noël des enfants de**



la **commune** jusqu'à 10 ans. Vous recevrez prochainement une invitation avec plus d'informations ainsi qu'un coupon réponse à retourner en mairie.

Vendredi 18 janvier 2019

Assemblée générale du comité d'animation de Bosc-Bénard-Crescy avec renouvellement du bureau.

Samedi 19 janvier 2019 à 17h00

Le **maire** présentera ses **vœux à la population** à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois. Vous recevrez prochainement une invitation avec plus d'informations..

Mercredi 30 janvier 2019 à 10h00

Assemblée générale du *Club des Primevères* avec renouvellement du bureau suivie de la traditionnelle galette des rois.

Dimanche 3 février 2019 à 12h00

Le *Club des Primevères* organise une **choucroute** avec après-midi dansant.

Annonces



Réouverture de l'épicerie de Flancourt Catelon

Le Comptoir des Choux ouvrira ses portes la première quinzaine de décembre, Vous y trouverez des produits d'alimentations générales et hygiènes, des pâtisseries artisanales, des fruits et légumes venant de producteurs locaux !

02 32 57 94 03

401 route de Bourg Achard - 27310 Flancourt Catelon
comptoirdeschoux@outlook.fr

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à rejoindre notre page Facebook :

 ComptoirdesChoux

INFOS PRATIQUES

-> **Mairie Flancourt-Crescy en Roumois:**

1 Place Roger Leclerc,
27310 Flancourt-Crescy en Roumois

Tél: 02.32.20.75.95

Mail: mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr

Permanences secrétariat:

- Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h00 à 19h00.

Permanence des élus:

- Samedi de 10h00 à 12h00.

Pour rencontrer le Maire, il est souhaitable de prendre rendez-vous au préalable.



www.flancourt-crescy-en-roumois.fr



@flancourt-crescy-en-roumois